

Telenco : la fibre, vecteur de développement

le 14 septembre 2018 - Caroline THERMOZ-LIAUDY - Économie - Industrie



Historiquement positionnée sur le déploiement des télécommunications, c'est assez logiquement que la société Telenco s'est tournée sur le marché de la fibre. L'entreprise moirannaise est aujourd'hui un des partenaires principaux de l'opérateur historique sur le plan gouvernemental de développement du très haut débit.

Créé en 1999 dans le Pays voironnais par Manuel Panart et Denis Falliex (l'actuel directeur général), la société Telenco est spécialisée dans le matériel pour le développement des télécommunications dans les dispositifs aériens. « Nous fabriquons du matériel pour la construction des réseaux de télécommunication filaires : pour du réseau classique en cuivre, comme pour le réseau fibre optique », explique Manuel Panart. Les activités principales sont la conception des produits et l'assemblage. « La fabrication est sous-traitée à des partenaires locaux, qui font de la fonderie plastique, de l'aluminium... »

L'intelligence de la société a été de savoir se renouveler alors que son cœur de métier était essentiellement appuyé sur un marché que le développement du wifi avait rendu déclinant. « Notre gamme historique concerne la fixation des câbles au sommet des poteaux telecom. Nous fabriquons les dispositifs d'ancrages métalliques ou plastiques, qui permettent de fixer les câbles. Il y a quelques années, tous les câbles étaient en cuivre afin de développer l'ADSL. Aujourd'hui, on trouve de plus en plus dans les campagnes, des câbles à fibre optique. »

Une aubaine. D'autant que le plan gouvernemental pour le développement du très haut débit doit accélérer l'arrivée du FTTH (Fibre to the home). « Ce plan aide les intercommunalités à investir dans le déploiement en zone rurale ». Ce sont essentiellement ces secteurs qui sont concernés, puisque les grands opérateurs, déjà positionnés dans les villes - où les clients sont nombreux - sont plus frileux à investir dans les zones à moindre densité de population. « Dans ces secteurs, on ne favorise pas le réseau enterré, mais bien l'aérien. Dans les campagnes, 80 % du réseau se fait en haut des poteaux. Nous avons donc toute une gamme de produits qui sont nés au milieu des années 2010, et dédiés à ces nouveaux câbles optiques. »

De quoi assurer l'activité pour encore quelques belles années : « nous étions sur un marché de maintenance d'un réseau en place, maintenant, nous en construisons un nouveau. Et nous développons aussi depuis trois ans une nouvelle gamme de produits pour le raccordement des abonnés, du domicile à l'armoire de son opérateur. »

66 M€ de CA, 50 % directement liés à la fibre

Sur ce nouveau réseau, Telenco est le leader du marché, fournisseur exclusif d'Orange, et quasi exclusif dans toute la France. Mais pas seulement. « On exporte 60 % de nos produits, même si le marché national est le plus fort. Mais nous avons une forte présence en Europe : Portugal, Pologne, Royaume-Uni, Irlande, Scandinavie... Et on suit de près les décisions de gros opérateurs tels que Deutsch Telecom, qui devrait commencer son déploiement fibre. »

L'an dernier, Telenco, 250 salariés sur Moirans (trois sites distincts), a réalisé un CA de 66 M€, dont 50 % directement liés à la fibre, l'autre moitié étant à la fois réalisée par le cuivre, et par les équipements pour les techniciens. « Si on exclue les équipements, ce sont en fait les deux tiers de notre CA générés grâce à la fibre ».

Le co-fondateur indique aussi que l'activité cuivre connaît de toute façon une très faible décroissance, le travail de maintenance des réseaux restant important. « On perdra dans les 5 % de chiffre dans les années à venir sur cette activité. Mais sur la globalité du CA, cela fait deux ans qu'on a une croissance supérieure à 20 % ».

Caroline Thermoz-Liaudy

Un prix pour sa forêt intérieure ?



Le concours national des Victoires du Paysage est organisé depuis 2008 par Val'hor, l'Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, pour mettre en valeur, des maîtres d'ouvrages publics et privés faisant appel aux professionnels du végétal. En juin, le jury technique s'est réuni pour examiner 107 dossiers, et en retenir 69. Parmi eux, La société Telenco qui a conçu une forêt intérieure dans ses anciens locaux industriels. « Quand on a racheté cette friche industrielle, nous avons décidé de mettre au milieu des bureaux cet îlot central de verdure. Les salariés y prennent le café, échangent...C'est aussi une salle d'attente pour nos clients et visiteurs, et certains bardages d'acier de l'îlot sont parfois utilisés pour installer le show-room. » Verdict le 6 décembre.